

----- message d'origine -----

**De :** "Pascal Rousselle" <pascal.rousselle@ffve.org>

**date** ven. 31/07/2015 22:52 (GMT +02:00)

**À :** "flashinfo74@ffve.org" <flashinfo74@ffve.org>

**Objet :** [flashinfo74] TR : Flash Infos N° 74, 75 et 76 du 30 Juillet 2015

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Certes, c'est l'été et la période des congés bien mérités. Au nom du bureau et du CA de la FFVE, je vous souhaite une période estivale riche et reposante.

Néanmoins, les dossiers à traiter sont toujours là et nous avançons.

Aussi, nous a-t-il paru nécessaire de faire un point sur 3 nouveaux dossiers en cours que vous retrouverez dans les flash infos suivants.

Mais tout d'abord, il convient d'apporter une précision sur le contenu du flash info 71 sur l'évolution de la taxation des plus-values, il convenait de lire dans l'introduction: VEHICULE DE COLLECTION et non pas VEHICULE HISTORIQUE. Cette disposition fiscale concerne tous les véhicules en carte grise de collection et pas seulement les véhicules historiques qui pour certains n'ont pas forcément 30 ans. Le flash info en ligne corrige cette imprécision. Merci de votre compréhension.

Pour les nouveaux dossiers en cours:

- vous lirez dans le flash info N°74 que la FFVE et la Fondation du Patrimoine viennent de signer un accord de partenariat qui va se matérialiser dans les prochaines semaines par des actions communes
- dans le flash info N°75, vous retrouverez des informations sur les nouvelles dispositions offertes aux collectionneurs de véhicules en CG collection pour le transport de personnes à titre onéreux (mariage, cinéma, Anniversaire ...). Transport qui n'était jusqu'alors pas autorisé.
- pour terminer, le flash info N°76 fait le point sur le dossier des transports en commun de personne (TCP ou autocars) et la proposition que nous avons faite après consultation des représentants des collectionneurs de TCP au Ministère des Transports pour adapter les futurs textes pour les modèles en CGC

Vous en souhaitant bonne lecture

Bien cordialement

Pascal Rousselle

Vice-Président / secrétaire du bureau

Coordinateur délégués régionaux FFVE